

BERGER AUSTRALIEN

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

HAUTS-DE-FRANCE

10 OCTOBRE
2026

THÈME : AUTOMNE



LIEU

Lycée agricole de Coucy-la-Ville

JUGE

Monsieur VIZZARI



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE
HAUTS-DE-FRANCE - 2026

Merci à nos partenaires

Leur soutien contribue à faire de cette journée
un beau rendez-vous pour les passionnés de Bergers Australiens.



Un merci tout particulier au **Lycée agricole de Coucy-la-Ville**
pour la mise à disposition du site et son aide dans l'organisation de cette journée.



Vos photos, un joli merci !

*Pensez à identifier nos partenaires sur les réseaux sociaux
lorsque vous partagez vos photos et les lots reçus.*

Merci à nos éleveurs sponsors



Pensez à les identifier sur les réseaux sociaux lorsque vous partagez vos photos et les lots reçus.

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 10 octobre 2026

Lycée agricole d'Aumont

COUCY-LA-VILLE

organisée par :



LE CLUB FRANÇAIS DES BERGERS AUSTRALIENS

affilié à la Société Centrale Canine

pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Catalogue officiel

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.

Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.



BIENVENUE À COUCY-LA-VILLE !

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU BERGER AUSTRALIEN
HAUTS-DE-FRANCE • 2026
Samedi 10 octobre 2026

Le CFBA et la délégation des Hauts-de-France vous souhaitent la bienvenue au lycée agricole de Coucy-la-Ville. Nous espérons que vous passerez une belle journée, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la passion du Berger Australien.

Nous remercions chaleureusement **M. Serge Guilbert**, président de l'Association Canine Territoriale Nord de la Picardie, pour son accord et l'autorisation d'organiser cette Régionale d'Élevage.

Merci également à **M. Dominique Vizzari** d'avoir accepté de juger nos chiens, **au lycée agricole de Coucy-la-Ville** pour son accueil, ainsi qu'à notre photographe officielle, **Margot Guillet**.

Un grand merci à **nos sponsors et aux entreprises** qui ont soutenu l'événement, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, notamment **Daniel, Arnaud, Célia, Émilie et Laetitia**, et à toutes les personnes qui ont contribué à son organisation.

Un merci particulier à **Olivier Geneste** pour son aide précieuse, ainsi qu'à ses étudiants.

Enfin, merci à vous, **participants**, d'avoir répondu présents et d'avoir fait le déplacement.

Sans vous, pas de régionale.

Nous vous souhaitons une excellente Régionale, pleine de beaux moments et de belles rencontres !

Merci de respecter les lieux et de veiller à les laisser propres, notamment en ramassant les déjections de vos chiens.

Convivialité, bonne humeur et sportivité : voilà ce qui fera de cette journée une belle réussite !

Le Comité du CFBA et la délégation des Hauts-de-France

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

STATISTIQUES

M. VIZZARI Dominique

PASSAGE : SAMEDI

MINOR BABY MÂLE	—	4	MINOR BABY FEMELLE
BABY MÂLE	6	6	BABY FEMELLE
PUPPY MÂLE	2	4	PUPPY FEMELLE
VÉTÉRAN MÂLE	1	5	VÉTÉRAN FEMELLE
NEUTRE MÂLE	1	—	NEUTRE FEMELLE
JEUNE MÂLE	7	6	JEUNE FEMELLE
INTERMÉDIAIRE MÂLE	4	9	INTERMÉDIAIRE FEMELLE
OUVERTE MÂLE	8	6	OUVERTE FEMELLE
TRAVAIL MÂLE	—	1	TRAVAIL FEMELLE
CHAMPION MÂLE	—	1	CHAMPIONNE FEMELLE

29 MÂLES

42 FEMELLES

TEST DE CARACTÈRE : 1 FEMELLE

TOTAL : 72 CHIENS

PROGRAMME

8h — Accueil des participants

9 h — Début des jugements

Pause de midi — Déjeuner et tests de caractère

À la fin des jugements l'après-midi :

MEILLEUR MINOR-BABY, MEILLEUR BABY & MEILLEUR PUPPY

Entre le meilleur Baby Mâle et Femelle, puis entre le meilleur Puppy Mâle et Femelle

TROPHÉE ESPOIR

Entre le meilleur Minor-Baby, Baby et Puppy

MEILLEUR VÉTÉRAN

Entre le meilleur Vétéran Mâle et Femelle

BEST IN SHOW JEUNE

Entre les premiers de la classe Jeune Mâle et Jeune Femelle

MEILLEUR MÂLE & MEILLEURE FEMELLE

Entre l'ATCC Mâle, les 1^{ers} de la classe Jeune, Champion & Vétéran mâle ;
Puis entre l'ATCC Femelle, les 1^{ères} de la classe Jeune, Champion & Vétéran femelle

BEST IN SHOW

Entre le Meilleur Mâle et la Meilleure Femelle (BIS et BOS)



Le Comité

Club Français des Bergers Australiens



Président

Jean-Marie
BLUSSEAU BOURCIER

jeanmarie.blusseau@cfba.fr

1^{er} Vice-Président

Arnaud CASTELLUCI

arnaud.castelluci@cfba.fr



Trésorière

Célia CALO

celia.calo@cfba.fr

Trésorière adjointe

Marion BOUQUET

marion.bouquet@cfba.fr



Secrétaire

Carole ANSLINGER

carole.anslinger@cfba.fr

Secrétaire adjointe

Marine JOSE

marine.jose@cfba.fr



Membre

Daniel SALVADOR

daniel.salvador@cfba.fr

Contact Comité CFBA :

comite@cfba.fr

<https://www.cfba.fr>

Hauts-de-France 2026 | Juge : M. Dominique Vizzari

LIEU - DATE : Coucy-la-Ville (Aisne), lycée agricole, samedi 10 octobre 2026.

JUGEMENTS : Début des jugements à 9 h.

TESTS DE CARACTÈRE : Les 9 Tests auront lieu pendant la pause de midi.

LOGEMENT : L'organisation en offre l'opportunité les chiens pourront être installés dans des cages. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS : La sortie des chiens après les jugements est libre sauf pour les chiens retenus pour la finale.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quelque chose que ce soit qui colore ou la colore ou la frotte.

PRÉSENTATION : Il est interdit de laisser un chien sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Il est précisé que le chien ne peut être présenté par une seule personne, ce qui exclut tout «double Handling», c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre quelconque. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens atteints de malformations, des chiens visiblement pleins, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés, sauf pour les frais déjà engagés non récupérables.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés, dans le respect de la législation en vigueur, par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet, ou autre quelconque. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring ou les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge. Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dans le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Tous les chiens engagés à l'exposition doivent être identifiés, par tatouage ou transpondeur.

SERONT REÇUS :

a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,

b) les inscriptions par internet non réglées,

c) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,

d) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de tat d'élevage,

e) les engagements de chiots de moins de 4 mois,

f) les chiens en cours d'inscription au LOF ayant plus de six (6) mois.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : Pour les engagements, les exposants ne recevront pas d'accusé de réception du CFBA. **VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :**

a) les dates prises en compte pour le calcul de l'âge du chien sont la date anniversaire et le jour du jugement.

ATTENTION : Les inscriptions sont faites, sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. Le CFBA n'en vérifie pas la bien-fondé que lors de l'homologation des récompenses. En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la demande d'engagement sera classé d'office dans la classe correspondant à son âge. Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe.

LES CLASSES D'ENGAGEMENT :

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail. Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (en nationale d'élevage).

CLASSE OUVERTE : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail. Pour les chiens âgés de 15 mois minimum (en nationale d'élevage).

CLASSE TRAVAIL : Donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte. Pour les chiens âgés de 15 mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à transmettre au moment de l'engagement). La récompense doit être obtenue avant la dernière clôture des engagements.

CLASSE BABY : (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations prénisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

CLASSE PUPPY : (facultative) - 3 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

CLASSE JEUNE : (obligatoire) Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution d'un qualificatif Excellent mais non au CACS.

CLASSE CHAMPION : (obligatoire) - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (Joindre une copie des titres de champion). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Tout chien déjà homologué champion de conformité au standard en France devra être Engagé en Classe Champion ou Vétérain.

CLASSE VÉTÉRAN : (obligatoire) Possible à partir de 8 ans cette Classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, qui ne ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CONFIRMATION : L'examen de confirmation demandé par le propriétaire du chien à partir de 12 mois, lors de son inscription en classe individuelle, pourra être fait durant ou après le jugement. La prise en compte de toute demande expresse du dépôt des titres de confirmation soit fait auprès du secrétaire de ring avant l'examen du chien.

Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Les modalités et tarifs des engagements sont inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des prix réservés aux membres du CFBA il faudra être à jour de sa cotisation 2026. Pour les chiens multipropriétaires, chacun des copropriétaires devra être à jour de sa cotisation 2026.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée par les organisateurs.

REJUS OU EXCLUSIONS : Pour les engagements : Le Club Français du Berger Australien se réserve le droit de refuser tous les engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Concernant les chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés.

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

AUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-conformateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 40 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peu ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS :

EXCELLENT ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant «de la classe» et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il posséder les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoire ou en condition optimale.

DISQUALIFIÉ Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle le rejet ce qualificatif doit être mentionné sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originelle du chien ou ses caractéristiques (pauvreté, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendus que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS : Pourront être exclues temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le CFBA, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute intervention susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.

- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service

- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

PROPHYLAXIE DE LA RACE : Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

CURRÉ D'ORRELLS : Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1), « Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites.

Le présentement, lors d'une intervention chirurgicale ou d'une autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite.

Depuis le 1er juillet 2015 : Tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (incident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine. Seuls ne sont pas concernés les chiens français ayant eu les oreilles coupées avant le décret du 28 Août 2008.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ÉTRANGER : L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

RESPONSABILITÉ : Le club français du Berger Australien déclare toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas que pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes. Le club français du Berger Australien ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement leurs chiens, les exposants acceptent en cette façon toutes les conditions ci-dessus. Tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement ou en validant l'inscription en ligne sur le site :

REGLÈMENT PROPRE AU CLUB DE RACE (indépendant au règlement S.C.C.)

GROUPE FCBAs :

GROUPE MINOR-BABY (facultative) - 3 à 4 mois et à jour des vaccinations prénisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif officiel de la SCC.

GROUPE NEUTRE : Réserve exclusivement aux chiens déclarés « Stérilisés », âgés d'au moins 15 mois. Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS ni à un qualificatif officiel de la SCC - EXC - TB - BON.

A.T.C.C.J. : L'accès au Titre de **Champion Club Jeune** ne peut être accordé qu'à un chien ayant obtenu 2 ATCCI ou 1ATCCJ + 2RATCCJ, sous 2 juges différents. Le chien doit également détenir un pedigree complet sur 3 générations + test de sociabilité APTÉ.

Les juges font les propositions de l'ATCCJ d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge.

Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCCJ que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCCJ, il peut lui être accordé la RATCCJ.

Si les ATCCJ ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

A.T.C.C. : L'accès au Titre de **Champion Club** ne peut être accordé qu'à un chien ayant obtenu 3 ATCC ou 2 ATCC + 2RATCC, sous 3 juges différents. Le chien doit également détenir un pedigree complet sur 3 générations + test de sociabilité APTÉ.

Les juges font les propositions de l'ATCC d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge.

Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCC que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCC, il peut lui être accordé la RATCC.

Si les ATCC ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

CEIDA

Les participants acceptent la publication de photos prises lors de la Régionale d'Élevage, dès lors qu'ils s'inscrivent.



Le Club Français des Bergers Australiens est le club de race habilité par la Société Centrale Canine.

Association composée uniquement de bénévoles, son rôle est de promouvoir et préserver la race via l'éducation, la mise en place de protocoles de sélection et de dépistage et l'organisation de manifestations canines.

Particuliers ou éleveurs, vous trouverez sur le site internet du CFBA tous les éléments concernant cette race, sa santé, ses activités et les informations nécessaires à vos procédures.

Si vous souhaitez soutenir notre travail, vous exprimer et participer, n'hésitez pas à adhérer !

<https://cfba.fr>



COMMENT OBTENIR UN TITRE DE CHAMPION CLUB ?

CHAMPION CLUB – Ch.CFBA

Conditions d'obtention :

- 3 ATCC
ou
2 ATCC + 2 R-ATCC sous 3 juges différents
+
1/ Pedigree complet (3 générations)
2/ Test de Caractère du CFBA (ou CSAU)

CHAMPION JEUNE CLUB – ChJCFBA

Conditions d'obtention :

- 2 ATCCJ
ou
1 ATCC + 2 R-ATCCJ sous 2 juges différents
+
1/ Pedigree complet (3 générations)
2/ Test de Caractère du CFBA (ou CSAU)

La demande d'homologation de ces différents titres de champion doit être faite auprès du CFBA

Contact jeanmarie.blusseau@cfba.fr Tél : 06 08 27 40 32

Pour toute validation du titre de champion de votre chien, veuillez remplir le formulaire que vous trouvez via le lien ci-dessous **et l'adresser par mail à jeanmarie.blusseau@cfba.fr** ou Jean Marie BLUSSEAU BOURCIER – La Haute Bobinière – 85440 THOUARSAIS BOULDROUX

Les lauréats du titre de Champion du CFBA et Champion Jeune du CFBA se verront mis à l'honneur et recevront leur diplôme lors de la Nationale d'Élevage de l'année d'obtention, si le titre est homologué avant la tenue de cette NE, sinon et au plus tard à la NE suivante.

LISTE DES CHIENS EXPOSES

BERGER AUSTRALIEN

Juges : *M. VIZZARI Dominique / . Testeur*

• CLASSE BABY MALE • *M. VIZZARI Dominique*

- 1 **BAMBOLEO DES BERGERS D'ENGUERRAND** LOF : EN COURS - id : 250268782380822 né le 31/05/2026 (*ROBIN HOOD DES BERGERS D'ENGUERRAND x UNDER PRESSURE BY QUEEN DES BERGERS D'ENGUERRAND*) Prod et prop : M. GENESTE Olivier
- 2 **BOOM CHK CHK BOOM OF JAMANDCO** LOF : 222993 - id : 250269591629224 né le 02/05/2026 (*WAHE MOMENT OF FORCE FALLCAT x PERFECT BLUE OBSESSION OF JAMANDCO*) Prod et prop : Mlle TARDIEU Anne
- 3 **BORN TO BE WILD DES LEGENDES D'AENAROK** LOF : 223513 - id : 250268782235691 né le 16/04/2026 (*TEMPTED TO TOUCH DES TERRES DE KHAIRYACA x RIVER WILD DES LEGENDES D'AENAROK*) Prod et prop : Mme MARTINET Laetitia
- 4 **BRANDS HERMES DE LA VALLEE FEERIQUE** LOF : 224324 - id : 250268782306819 né le 10/06/2026 (*PLEASE POWER PLAY x VERONICA MARS DU CHEMIN DES KORRIGANS*) Prod : Mme BERTHE Elodie, Prop : Mme STILLATUS LECONTE Ingrid
- 5 **OLOP BAD GUY** LOF : EN COURS - id : 250268782363506 né le 06/06/2026 (*NORTHBAY XSELL BOO STRIKE LIKE A POSE x SOURIRE A LA VIE OF ETERNAL RED HEART*) Prod : Mme MERCIER Marylin, Prop : Mme CLERC Louann
- 6 **SKYRROWS BELIEVE WILD HEART** LOF : 223237 - id : 250269611866062 né le 21/05/2026 (*POWER OF LOVE DU CHEMIN DE MANDRIN x NEBESNIY ALJANS EMILY*) Prod et prop : Mme DRUON Fanny

• CLASSE PUPPY MALE • *M. VIZZARI Dominique*

- 7 **BOUGE 2 LA DIT MC SOLAAR DU PETIT MONT D'EDEN** LOF : 223624 - id : 250269592440124 né le 27/03/2026 ((*CH*) *T AS TOUT GAGNE DU PETIT MONT D'EDEN* x (*CH*) *UPGRADE U DITE BEYONCE DU PETIT MONT D'EDEN*) Prod et prop : Mme CORCY Suzon
- 8 **SOLAR SPECTRUM BIG BANG THEORY** LOF : 220401 - id : 250269611715654 né le 04/02/2026 ((*CH*) *HARMONY HILL'S VICE VERSA x SOLAR SPECTRUM TOUT FEU TOUT FLAMME*) Prod : Mme GUILLET Margot, Prop : Mme ROSELIER Stessy

• CLASSE JEUNE MALE • *M. VIZZARI Dominique*

- 9 (*CH*) **ALL JACKED UP DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 210779/14797 - id : 250269591877005 né le 25/04/2025 ((*CH*) *BRIARRIDGE'S SYLVER WINGS* x (*CH*) *ROYAL QUEEN SEEDS DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme GAJEWSKI Marlène
- 10 **ALL RIGHT NOW DI BELLU SONIU** LOF : 220043 - id : 250269611718294 né le 06/12/2025 ((*CH*) *PRECIOUS AND GRACE DI BELLU SONIU* x *ROYAL HIGHNESS DI BELLU SONIU*) Prod et prop : Mlle GILLET Emilie
- 11 (*c*) **ALL YOU NEED IS COLT DU TIPI FARFELU** LOF : 215830 - id : 250269101443943 né le 20/08/2025 (*SPRING FEVERS CROWNING ACHIEVMENT* x *RAISE FROM ASHES DU TIPI FARFELU*) Prod et prop : Mme MANGOT Joséphine
- 12 (*c*) **ASKO DU DOMAINE DE NIREMIONE** LOF : 210992 - id : 250268781757731 né le 11/06/2025 (*TEDDY BEAR DE LA TASMANIE SAUVAGE* x *TADAM DU DOMAINE DE NIREMIONE*) Prod et prop : Mme GREMONT Edwige
- 13 **ATLANTA FALCONS-ARES OF JAMANDCO** LOF : 210200/14867 - id : 250269591350912 né le 16/05/2025 (*DEL CAU FOSCA FILL MY SENSES* x *THUNDERBIRD BAY OF JAMANDCO*) Prod : Mme TARDIEU Anne, Prop : Mme BEGOU Elisabeth
- 14 **AUTUMN EDITION ARROW AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE** LOF : 216649 - id : 250269101436893 né le 20/10/2025 ((*CH*) *ULTIME EDITION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE* x (*CH*) *NEBESNIY ALJANS ORLETT*) Prod : Mme BERSEZ Kelly, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane
- 15 **GOLD BEAR FOR L'EDB SOUTHSEASIGHT** LOP : 659556 - id : 620098203179024 né le 27/09/2025 ((*CH*) *NORTHBAY XSELL WRITTEN IN THE STARS SOUTHSEASIGHT* x (*CH*) *JASKOLKA MOTO PIES*) Prod : MM. CABELEIRA João & MURRAY Niklas, Prop : Mme BENYAHIA Amélie

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE • *M. VIZZARI Dominique*

- 16 **ACCRO BAT DU BOIS D ELTIK** LOF : 208228/14775 - id : 250268781536360 né le 09/04/2025 (*DREAM OF MANOU AND DOUNETTE UNDER THE STARS UNO* x *SHILOH DU BRUIT DE L'AUBE*) Prod et prop : Mlle LE MENER Manon
- 17 **APPOLO GIZE DU BOIS D ELTIK** LOF : 208233/14760 - id : 250268781536586 né le 09/04/2025 (*DREAM OF MANOU AND DOUNETTE UNDER THE STARS UNO* x *SHILOH DU BRUIT DE L'AUBE*) Prod et prop : Mlle LE MENER Manon

- 18 **ATOMIC HEART -TOMMY- DES BERGERS D'ENGUERRAND** LOF : 209596/14740 - id : 250268781752529 né le 03/02/2025 (*ROBIN HOOD DES BERGERS D'ENGUERRAND x UNDER PRESSURE BY QUEEN DES BERGERS D'ENGUERRAND*) Prod et prop : M. GENESTE Olivier
- 19 **VALKO LEGENDARY WOLF DES AUSTRALIENS D'EPONA** LOF : 204143/14562 - id : 250269101190587 né le 16/11/2024 (*SHEPHERDS OF PARADISE SHOW ME THE LEGENDARYS x RADIANT SPARKLE ROXY DU GLACIER DES PANDAS*) Prod et prop : Mme BEURAIN Sonia

• **CLASSE OUVERTE MALE** • **M. VIZZARI Dominique**

- 20 **A DESIGN FOR LIFE DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 208909/14871 - id : 250269591869775 né le 22/02/2025 ((CH) *NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL x UP N DOWN DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme GAJEWSKI Marlène
- 21 **NEVER GIVE UP YOUR DREAMS VERY STAR** LOF : 194161/14624 - id : 250269611093364 né le 11/03/2024 ((CH) *AIRPLANE'S STILL MY HEART FOREVER x NEVER GIVE UP YOUR DREAMS NINON*) Prod et prop : Mme TROUVE Cindy
- 22 **UNION JACQUES DU TIPI FARFELU** LOF : 186499/14004 - id : 250269101120138 né le 23/08/2023 (*BRIARRIDGE'S SYLVER WINGS x NEVER FORGET A SINGLE MOMENT DU TIPI FARFELU*) Prod : Mme MANGOT Joséphine, Prop : Mme ROSELIER Stessy
- 23 **URUS DU DOMAINE DES ROBES SACREES** LOF : 178184/13464 - id : 250268600413572 né le 07/04/2023 (*OSLO BLEU DU JARDIN DES HELIADES x STORY RIVER OF WOLVES*) Prod : M. BIGARD Freddy, Prop : Mme ROUYOY Juliette
- 24 **VAOS DU DOMAINE DE NIREMIONE** LOF : 194403/14584 - id : 250269591781810 né le 05/05/2024 (*EVER HALING LENNA'S BLACK GOLD x RODEO ROSEMARY BLUE REVA CYJUAN*) Prod et prop : Mme GREMONT Edwige
- 25 **VASCO DES AUSTRALIENS D'EPONA** LOF : 202972/14564 - id : 250269101290311 né le 03/10/2024 (*TEDDY BEAR DE LA TASMANIE SAUVAGE x SKYE DES AUSTRALIENS D'EPONA*) Prod : Mme BEURAIN Sonia, Prop : Mlle SANTI Coralie
- 26 **VEGAS TWO TIMES DI BELLU SONIU** LOF : 201804 - id : 250269611321181 né le 15/09/2024 ((CH) *NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL x ROYAL HIGHNESS DI BELLU SONIU*) Prod et prop : Mlle GILLET Emilie
- 27 **(CH) VERY BEAUTIFUL BLUE SKY DE LA COLOMBE BEARNAISE** LOF : 196143/14115 - id : 250268781247939 né le 16/03/2024 (*BRIGHT TOUCH DRIFT THE LINE THROUGH DIALYNNE x RIVER FLOWS I N YOU DE LA COLOMBE BEARNAISE*) Prod : M. FOURTICQ-TIRE Florent, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane

• **CLASSE VETERAN MALE** • **M. VIZZARI Dominique**

- 28 **(CH) PREEMIINENT LINE HAWA 5-0 PKR** I-89283K - id : 616093900644207 né le 06/06/2018 ((CH) *PREEMINENT LINE LEGACY'S TOP OF THE CLASS x PREEMINE LINE ELIZA*) Prod : M. KAMINSKI Andrzej, Prop : Mme CORCY Suzon

• **CLASSE NEUTRE MALE** • **M. VIZZARI Dominique**

- 29 **NEW KING-OF YOUR HEART NAIDO DE LA VALLEE DE L'HYROME (dit Naido)** LOF : 081070/08410 - id : 250268731989829 né le 31/05/2017 (*INDEPENDANCE DAY (DIT NEMO) DE LA VALLEE DE L'HYROME x GALYSKA DE LA VALLEE DE L'HYROME*) Prod : Mme VINCENT Alexandra, Prop : Mme ROSELIER Stessy

• **CLASSE MINOR BABY FEMELLE** • **M. VIZZARI Dominique**

- 30 **BAD SHOT SO WHAT DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : EN COURS - id : 250269592390997 née le 07/07/2026 ((CH) *POCKET FULL OF GOLD DES TERRES DE KHAIRYACA x TCHA TCHA DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme GAJEWSKI Marlène
- 31 **BOHEME DU CLAN DE MACKENZIE** LOF : 225055 - id : 250269611139168 née le 18/06/2026 ((CH) *OLOP CALL ME MAYBE x SONGS BY NELLY OF LITTLE BLUE STARS*) Prod : Mme BLANES-SCHACHER Marion, Prop : Mme FARINA FRANCOIS Fiona
- 32 **BUTTER LOF : EN COURS** - id : 250269101548023 née le 11/06/2026 (*CAU FOSCA BRIGHTER THAN BRIGHT x TERRE BRULENTE DU TIPI FARFELU*) Prod et prop : Mme MANGOT Joséphine
- 33 **BUTTERFLY IRIDESCENCE DU DOMAINE DE PIDAMEL** LOF : 225855 - id : 250269611937471 née le 07/07/2026 (*TCHIN TCHIN DES GARDIENS DU MERMOZ x SAFRANA DES GARDIENS DU MERMOZ*) Prod et prop : Mme SCHOTT Mélanie

• **CLASSE BABY FEMELLE** • **M. VIZZARI Dominique**

- 34 **BERYL DU DOMAINE DE NIREMIONE** LOF : 223926 - id : 250268782354627 née le 28/05/2026 (*UMBERTO IL MAGNIFICO DE LA TASMANIE SAUVAGE x TADAM DU DOMAINE DE NIREMIONE*) Prod et prop : Mme GREMONT Edwige
- 35 **BEST POWER CHELSEA DE LA VALLEE FEERIQUE** LOF : 224074 - id : 250268782297307 née le 03/06/2026 (*PLEASE POWER PLAY x UNSTOPPABLE ELEKTRA ILLUYANKAS*) Prod : Mlle BERTHE Elodie, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane

- 36 **BILLIE JEAN DES BERGERS D'ENGUERRAND** LOF : EN COURS - id : 250268782380702 née le 31/05/2026 (*ROBIN HOOD DES BERGERS D'ENGUERRAND* x *UNDER PRESSURE BY QUEEN DES BERGERS D'ENGUERRAND*) Prod et prop : M. GENESTE Olivier
- 37 **BOOMBAYAH OF JAMANDCO** LOF : 222992 - id : 250269591630170 née le 02/05/2026 (*WAHE MOMENT OF FORCE FALLCAT* x *PERFECT BLUE OBSESSION OF JAMANDO*) Prod et prop : Mlle TARDIEU Anne
- 38 **BRANDS CHANEL DE LA VALLEE FEERIQUE** LOF : 224329 - id : 250268782306758 née le 10/06/2026 (*PLEASE POWER PLAY* x *VERONICA MARS DU CHEMIN DES KORRIGANS*) Prod : Mme BERTHE Elodie, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane
- 39 **BUBBLE STAR DES LEGENDES D'AENAROK** LOF : 223521 - id : 250268782237440 née le 16/04/2026 (*VICE ET VERSAILLES DES TERRES DE KHAIRYACA* x *SOMEONE LIKE YOU DES LEGENDES D'AENAROK*) Prod et prop : Mme MARTINET Laetitia

• **CLASSE PUPPY FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 40 **BANANA MOON DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 224750 - id : 250269591938822 née le 20/03/2026 ((*CH*) *UPPER CUT DES TERRES DE KHAIRYACA* x (*CH*) *UZI LOVE DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme GAJEWSKI Marlène
- 41 **BOURBON D EXCEPTION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE** LOF : 220522 - id : 250269300448678 née le 25/02/2026 ((*CH*) *ULTIME EDITION AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE* x *ULTRA GLAMOUR AUX MILLE ECLATS D'APHRODITE*) Prod et prop : Mme BERSEZ Kelly
- 42 **BRIDGET J DES AUSTRALIENS D'EPONA** LOF : 223961 - id : 250269300448935 née le 24/03/2026 (*TEDDY BEAR DE LA TASMANIE SAUVAGE* x *SKYE DES AUSTRALIENS D'EPONA*) Prod et prop : Mme BEURAIN Sonia
- 43 **BROADWAY DREAM DU BEFFROI D'OASIS** LOF : 220118 - id : 250269300448390 née le 16/02/2026 (*T AS TOUT GAGNE DU PETIT MONT D'EDEN (DIT JUL)* x *SUMMER DU PETIT MONT D'EDEN*) Prod et prop : Mme HOCHART Céline

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 44 (c) **ALTESSE DE LA SOURCE DU REZ** LOF : 214682 - id : 250269611659490 née le 10/09/2025 (*POLAR NIGHT MY BLUE STAR* x *SULTANE DE LA SOURCE DU REZ*) Prod : Mme WERY ROUSSEAU Ludivine, Prop : Mme BEURAIN Sonia
- 45 **AM STAM GRAM DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 210780/22204 - id : 250269591876952 née le 25/04/2025 ((*CH*) *BRIARRIDGE'S SYLVER WINGS* x (*CH*) *ROYAL QUEEN SEEDS DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme GAJEWSKI Marlène
- 46 **ANGEL ARIEL DE LA VALLEE FEERIQUE** LOF : 212802/22215 - id : 250268781939748 née le 28/07/2025 (*THOR ELVIKAM* x *SUCRE D-ORGE DE LA VALLEE FEERIQUE*) Prod : Mme BERTHE Elodie, Prop : Mmes BERTHE Elodie et Romane
- 47 (c) **ANGIE'S SONG DES AUSTRALIENS D'EPONA** LOF : 214877 - id : 250269101443507 née le 11/08/2025 (*POLAR NIGHT MY BLUE STAR* x *SHANEL DES AUSTRALIENS D'EPONA*) Prod et prop : Mme BEURAIN Sonia
- 48 (c) **AURORA AUSTRALIS DU CHEMIN DES KORRIGANS** LOF : 211772 - id : 250268781770378 née le 05/05/2025 (*RIISINGSTAR'S SHIVER ME TIMBEAR FOR DCDK* x *NEVERENDING WINTER FOR DCDK DU GLACIER DES PANDAS*) Prod : M. Mlle DUGAY Jean-Marc / RAYNAUD Marie, Prop : Mme DRUON Fanny
- 49 **BRUNE DES PTITS BERGERS EN TERRE BIO** LOF : 220877 - id : 250269611748266 née le 05/01/2026 (*U YUX AU GRAND BROUE DES LISIERES DE LISTRA* x *THEA DES PTITS BERGERS EN TERRE BIO*) Prod : DU GRAND BROUE, Prop : Mme BOUZZAQUI Marwa

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 50 **ABSOLUTELY FABULOUS POPPY DE L'ELDORADO DU BONHEUR** LOF : 206919/22082 - id : 250268781753590 née le 12/03/2025 ((*CH*) *PREEMINENT LINE M-HAWAI 5-0* x *SWETT VENUS OF LITTLE BLUE STARS*) Prod : Mme M. BENYAHIA Amélie et Bachir, Prop : Mme BENYAHIA Amélie
- 51 **AD A LIL DRIP DES TERRES DE KHAIRYACA** LOF : 210778/22112 - id : 250269591872945 née le 25/04/2025 ((*CH*) *BRIARRIDGE'S SYLVER WINGS* x (*CH*) *ROYAL QUEEN SEEDS DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme GAJEWSKI Marlène
- 52 **ALDEBARAN'S WORLDS -ADY- DES BERGERS D'ENGUERRAND** LOF : 205834/22024 - id : 250268781669973 née le 05/01/2025 (*NELSON'S DREAM DES BERGERS D'ENGUERRAND* x *OCARINA O F TIME DES BERGERS D'ENGUERRAND*) Prod et prop : M. GENESTE Olivier
- 53 **ALOHA BONNIE DE LA CONTREE DE LEONIDAS** LOF : 205144 - id : 250268781628243 née le 04/01/2025 (*ONE SNOWBALL PARTY DU GLACIER DES PANDAS* x *STAY-IN-STORYBROOKE DE LA CONTREE DE LEONIDAS*) Prod : Mme PARENT Adèle, Prop : Mme CLERC Louann
- 54 (c) **ANGEL'S REVELATION DES LEGENDES D'AENAROK** LOF : 206992 - id : 250268781678246 née le 26/02/2025 (*SAO LUIS DES TERRES DE KHAIRYACA* x *PRETTY THAT GIRL DES TERRES DE KHAIRYACA*) Prod et prop : Mme MARTINET Laetitia

- 55 **ARYA STARFLAKE DE LA TASMANIE SAUVAGE** LOF : 205167/21925 - id : 250268781615353 née le 20/01/2025 (ONTARIO DE LA TASMANIE SAUVAGE x TACOMA AMERICA DE LA TASMANIE SAUVAGE) Prod : Mme HURPY DELAHAYE Catherine, Prop : Mme BEAURAIN Sonia
- 56 **NEVER GIVE UP YOUR DREAMS A PERFECT LOVE** LOF : 207545/22208 - id : 250269611399725 née le 18/02/2025 (ALLMARK BLUE TANZANITE x NEVER GIVE UP YOUR DREAMS RAYBANE) Prod et prop : Mme TROUVE Cindy
- 57 **VERITABLE MERVEILLE TALIA DU CHEMIN PAILLETE** LOF : 203528/22102 - id : 250268781620324 née le 20/12/2024 (SKYRON MADAGASCAR x SING ME JOY DU CHEMIN PAILLETE) Prod : Mme L'HONORE Céline, Prop : Mlle HUON Nolwenn
- 58 **VIP DU PARADIS DES DEMONS** LOF : 203506/22293 - id : 250268600432295 née le 06/11/2024 (ROCK'N ROLL OF LITTLE BLUE STARS x USHUAIA DU PARADIS DES DEMONS) Prod : Mme GYSELINCK Flora, Prop : Mme FARINA FRANCOIS Fiona

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 59 **NEVER GIVE UP YOUR DREAMS RAYBANE** LOF : 118792/14310 - id : 250269608560396 née le 28/03/2020 ((CH) RISINGSTAR ROYAL FLASH ENERGIES x (CH) INDY MAGIC BOMBAY DES CHEMINS CATHARES) Prod et prop : Mme TROUVE Cindy
- 60 **TALK ABOUT RUBY DI BELLU SONIU** LOF : 161324/18482 - id : 250269610263643 née le 24/05/2022 (PRECIOUS AND GRACE DI BELLU SONIU x MADLY IN LOVE DI BELLU SONIU) Prod et prop : Mlle GILLET Emilie
- 61 **TINA DES BERGERS D'ENGUERRAND** LOF : 161383 - id : 250269610544845 née le 16/05/2022 (ROBIN HOOD DES BERGERS D'ENGUERRAND x JAZZY VOICE DES BERGERS D'ENGUERRAND) Prod : MM. BUSSY Grégory et GENESTE Olivier, Prop : M. GENESTE Olivier
- 62 **UNIK SPECIAL EDITION OF JAMANDCO** LOF : 179587/20349 - id : 250269590963187 née le 07/06/2023 (RISINGSTAR'S WHAT LEGENDS ARE MADE OF x KEEP CALM SHE'S MINE NESCALAND) Prod et prop : Mlle TARDIEU Anne
- 63 (CH) **VICTORY FLAME NORA'S OF DREAMTIME SPIRIT** LOF : 195805/21216 - id : 250269699687200 née le 20/04/2024 (NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL x PS I LOVE YOU OF DREAMTIME SPIRIT) Prod et prop : MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud
- 64 **VOLCANE VYE MADAN LA DES CAPS ET MARAIS D'OPALE** LOF : 194946/21908 - id : 250269591801615 née le 22/04/2024 (NEBESNIY ALJANS CALL THE SHOTS x RADIOACTIVE LONG ISLAND ICE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod et prop : Mlle EFFNER Karine

• **CLASSE TRAVAIL FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 65 **SOLAR SPECTRUM TOUT FEU TOUT FLAMME** LOF : 165693/20223 - id : 250269590849483 née le 19/08/2022 ((CH) LEGACY'S LIVE FREE OR DIE x (CH) MARBLESHORE DREAM ON) Prod et prop : Mlle GUILLET Margot

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 66 (CH) **VICKY'S SECRET DI BELLU SONIU** LOF : 201802 - id : 250269611321180 née le 15/09/2024 ((CH) NORTHBAY'S DESIGNED 2 X'SELL x ROYAL HIGHNESS DI BELLU SONIU) Prod et prop : Mlle GILLET Emilie

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** • *M. VIZZARI Dominique*

- 67 **EVER HALING N'MY BLUE DREAM** LOF : 083446 - id : 250268732039773 née le 04/10/2017 (OPALAUSSIE LORD OF THE DANCE x HALLEY'S COMET DU CHEMIN DES KORRIGANS) Prod : Mme ANFOSSI-SESSAC Marion, Prop : Mme GREMONT Edwige
- 68 **INDY MAGIC BOMBAY DES CHEMINS CATHARES** LOF : 040907/07334 - id : 250269802205939 née le 12/04/2013 (SILVER DREAM AUSSIE'S DADDY COOL x EVERY WORD YOU SAY DES CHEMINS CATHARES) Prod : M. Mlle WALLOIS Olivier / DELANGUE Magalie, Prop : Mme TROUVE Cindy
- 69 (CH) **JEWEL-BLUE LIMITED EDITION OF DREAMTIME SPIRIT** LOF : 054042/08221 - id : 250268731236116 née le 11/12/2014 (HEAVENLY STARS COLOR MY WORLD x GIVE ME YOUR SECRET TO BE SO COOL OF DREAMTIME SPIRIT) Prod et prop : MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud
- 70 **MELODIES BY WAYLEE OF JAMANDCO** LOF : 071263/09611 - id : 250268501135220 née le 25/08/2016 (MELODY'S CHAIRMAN OF THE BOARD x FALLEN IN LOVE OF JAMANDCO) Prod et prop : Mlle TARDIEU Anne
- 71 **NEVER WITHOUT YOU TO MY SIDE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE** LOF : 087009/12924 - id : 250269811355794 née le 28/12/2017 (THORNAPPLE MON PETIT PRINCE ADAN x JAYA BLACK DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod et prop : Mlle EFFNER Karine

• **TEST DE CARACTERE FEMELLE** •

- 72 **ATA ITI DES RUINES DE CHAMPLIEU** LOF : 209783 - id : 250269300434001 née le 10/05/2025 (THE RED TEMPTATION DEL DIAMANTE AZUL x NO WAY BACK DITE ZAZ DU PETIT MONT D'EDEN) Prod et prop : Mme PELTIER Charline

LISTE DES EXPOSANTS

Mme BEURAIN Sonia - 06 75 77 61 99.....	19-42-44-47-55
Mme BEGOU Elisabeth	13
Mme BENYAHIA Amélie.....	15-50
Mme BERSEZ Kelly	41
Mmes BERTHE Elodie et Romane 1645, route du Col des Vaux 71220 VEROSVRES - 06 61 21 69 76 ...	14-27-35-38-46
Mme BOUAZZAOUI Marwa	49
Mme CLERC Louann	5-53
Mme CORCY Suzon 5, rue de l'Île Maurice 02300 BLERANCOURT - 06 32 73 32 23.....	7-28
Mme DRUON Fanny	6-48
Mlle EFFNER Karine 95, rue de Beussart 62650 RUMILLY - 06 62 40 98 94	64-71
Mme FARINA FRANCOIS Fiona	31-58
Mme GAJEWSKI Marlène 435, route du Havre 76790 LE TILLEUL - 06 67 59 64 86.....	9-20-30-40-45-51
M. GENESTE Olivier 4, fontaine St Rémy 02380 LEUILLY SOUS COUCY - 06 07 53 49 86.....	1-18-36-52-61
Mlle GILLET Emilie 55, rue de Jouy sous Thelle 60240 JOUY SOUS THELLE - 06 31 80 49 47	10-26-60-66
Mme GREMONT Edwige	12-24-34-67
Mlle GUILLET Margot 1, imm. Cité Grégory 23, avenue de Verdun 94450 LIMEIL BREVANNES - 06 52 15 78 46	65
Mme HOCHART Céline 19, chemin Georges Behague 59840 LOMPRET - 06 25 57 33 55	43
Mlle HUON Nolwenn	57
Mlle LE MENER Manon	16-17
Mme MANGOT Joséphine	11-32
Mme MARTINET Laetitia 45, rue d'Arvillers 80134 HANGEST EN SANTERRE - 06 13 93 70 82	3-39-54
Mme PELTIER Charline 36, Grande Rue de Vaucelles 60320 NERY - 06 21 63 69 53	72
Mme ROSELIER Stessy 11, rue de la Garenne 49170 ST GERMAIN DES PRES.....	8-22-29
Mme ROUYVOY Juliette.....	23
MM. SALVADOR Daniel / CASTELLUCI Arnaud	63-69
Mlle SANTI Coralie	25
Mme SCHOTT Mélanie.....	33
Mme STILLATUS LECONTE Ingrid	4
Mlle TARDIEU Anne	2-37-62-70
Mme TROUVE Cindy 892, rue de Bailleul 59270 ST JANS CAPPEL	21-56-59-68



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.



Complication de mise bas, césariennes, vices cachés...

**Agria à vos côtés
pour protéger votre élevage**



**Protège vos
reproducteurs/reproductrices,
vos portées et vos chiots**



**Indemnise
en cas de maladie/accident
de votre cheptel**



**Indemnise
en cas de décès/perte
de capacité reproductive**

Rejoignez vous aussi l'Agria Breeders Club !



- Sans cotisation
- Sans engagement
- Sans contrainte

Recevez vos kits à chaque portée

Gratuit



*voir conditions d'assurance

www.agria.fr
info@agria.fr
01 88 32 24 00

Agria
Assurance pour Animaux

SA SANTÉ, UN SOCLE POUR LA VIE

**Donnez-leur le meilleur
départ dans la vie.**

Le lait maternisé **PUPPY PRO TECH**
apporte aux professionnels
une solution nutritionnelle
pour aider chaque chiot nouveau-né,
même les plus à risque, à construire
leurs systèmes immunitaire
et digestif.

**Formule brevetée pour compléter
idéalement le colostrum maternel.**



Disponible en 300 g et 1,2 kg.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur **royalcanin.com**
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL